

**COPIE**

**SCP PLAISANT-LAMBERT-BUSUTTIL**  
**Huissiers de Justice Associés**



**HUISSIER DE JUSTICE**

**PROCÈS VERBAL DE CONSTAT**



**COPIE**

SCP PLAISANT-  
LAMBERT-BUSUTTIL  
Huissiers de Justice  
Associés  
24 Rue Lulli  
13001 Marseille

**PROCÈS VERBAL DE CONSTAT  
Descriptif**

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF  
ET LE VINGT NEUF AOUT**

**A LA DEMANDE DE :**

La S.A. CREDIT FONCIER DE France, Société Anonyme dont le siège social est 19, rue des Capucines, 75001 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 542 029 848, représentée par son représentant légal en exercice domicilié au dit siège, en cette qualité.

**Laquelle nous expose :**

- \* Qu'elle est créancière de [REDACTED]
- \* Que suite à un commandement de payer valant saisie immobilière, délivré par notre ministère en date du 5 juillet 2019, elle entend que nous nous transportions sur place afin de procéder au procès-verbal descriptif nécessaire à la saisie immobilière entreprise, faute de règlement dudit commandement.
- \* Que nous sommes porteurs d'une Ordonnance rendue sur Requête rendue le 22 juillet 2019 par Monsieur le Juge de l'exécution du tribunal de Grande instance de Marseille nous autorisant à procéder au dit descriptif, accompagnés d'un serrurier, policier et spécialiste du diagnostic.

C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

**NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE  
C.PLAISANT - E. LAMBERT - C. BUSUTTIL  
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES -  
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE  
DOMICILIES, 24, RUE LULLI, 13001 MARSEILLE**

Nous nous sommes rendus ce jour aux environs de 10 heures, 166, traverse du cinéma, 13015 Marseille, et avons constaté ce qui suit :

Advenus, nous constatons que le nom du requérant figure bien sur la boîte aux lettres devant le numéro 166 de la traverse du Cinéma 13015 Marseille. Accompagnés du spécialiste du diagnostic ainsi que de notre serrurier et des témoins nous accompagnant, nous procédons à notre mission.

Nous débutons notre accedit par le rez-de-chaussée de l'immeuble pour constater que le lot numéro 10 est un petit réduit aménagé au rez-de-chaussée sous l'escalier, à usage de cave. Ce dernier est fortement encombré, comme le montrent les photos annexées au présent acte et nous relevons que diverses pièces de mobilier (bric-à-brac) sont présents.

Les voisins nous indiquent que le requérant serait un ouvrier du bâtiment et relevons que dans les parties communes sont visibles des matériaux liés à la construction.

L'accès à l'appartement se réalise par une porte de bois assez anciennes équipée de trois serrures de type standard. L'on accède à proprement parler à l'appartement qui lui est habillé d'un carrelage de couleur claire en état d'usage dont les joints sont de couleur noire.

**Chambre 1 :**

L'accès dessert directement une chambre à coucher dont les murs sont habillés d'un revêtement blanchâtre nettement taché et impacté et relevons en plafond des poutres en bon état. Un lit, sa base et sa structure sont présents et du linge est « jeté » sur ce dernier. Un réfrigérateur est installé dans l'espace. Nous relevons que le système électrique gît et pend à travers les voiles.

**Salle de bain :**

Face à cet espace, nous accédons à la salle de bain à laquelle l'on accède par une porte de bois impactée et présentant un coup en partie centrale. Le carrelage disposé au sol est de petit gabarit et nous relevons ici également que les joints sont noirâtres. La pièce est habillée d'un demi placage en carrelage en état correct, sans dégradation particulière et les blanchiments supérieurs ont



tendance à se craqueler et s'écailler par endroits, comme le montrent les photos annexées au présent acte.

Ici aussi, nous relevons que le système électrique est des plus sommaire. Une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale équipe cet espace, de même qu'une vasque assez ancienne posant sur meuble bas à 2 portes. De même encore nous relevons la présence d'une petite baignoire dont le tablier est carrelé du même placage et la robinetterie de cet équipement fuit de manière importante.

### **Salon/ Séjour :**

Nous poursuivons notre accedit avec la pièce principale revêtue du même carrelage, c'est-à-dire un carrelage de couleur claire en état correct, mais non entretenu. Les voiles sont habillés d'un placo extrêmement taché et marqué avec des ombres très visibles. La pièce ouvre sur l'extérieur par un volet de bois en état d'usage, comme le montrent les photos annexées au présent acte.

Un coin cuisine est présent dans la pièce principale et la crédence en carrelage, assez récente, de couleur claire, est en bon état, tout comme l'évier en inox posant sur un plan de travail assez récent et de composites eux aussi récents. En partie basse, nous relevons la présence d'un meuble à quatre portes et deux tiroirs. En partie haute, nous relevons la présence de caissons de rangement et il est à noter la présence d'une plaque et d'un four de marque Sauter.

### **Chambre 2 :**

L'on y accède par une porte de bois assez tachée et dont l'accastillage est en bon état. Le sol est habillé du même carrelage et nous ne relevons pas de dégradation particulière, hormis un manque d'entretien évident. Dans cet espace, les murs sont ici encore tachés et impactés et les blanchiments en partie supérieure sont en bon état. L'espace est encombré par les effets personnels du requis.

### **Extérieur :**

Nous regagnons la partie extérieure pour constater la présence d'une terrasse et elle dessert un espace de stationnement. Cette terrasse est carrelée d'un revêtement en état correct présentant quelques tâches liées au défaut d'entretien.

En partie basse, au niveau de la zone de stationnement, nous constatons la présence de plusieurs roues et pièces automobiles. Nous relevons que le lot numéro 9 est présent sous la propriété et il sert de débarras, et n'est aucunement occupé, ni dans la possibilité de l'être en l'état actuel.



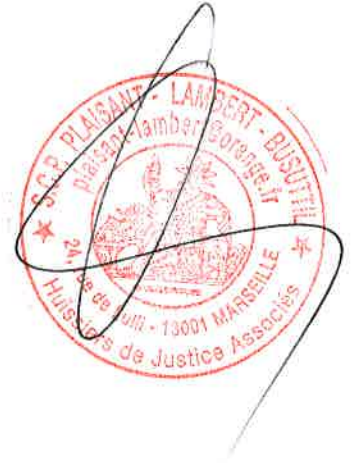
Comme le montrent les photos annexées au présent acte, ce lot n°9 n'est nullement habité ni prévu à cet usage, de nombreux gravats étant visibles à cet endroit, tout comme des matériaux tels que tasseaux, plaques, du matériel de maçonnerie se retrouve une nouvelle fois sur les lieux.

Nous annexons au présent les photographies prises sur les lieux et revêtues de notre cachet ainsi que de notre signature.

Nos constatations terminées, nous nous retirons et dressons le **présent procès verbal, pour servir et valoir ce que de droit**, à notre requérant.

*Cyril BUSUTTIL*  
*Huissier de Justice*





**ENTREE**

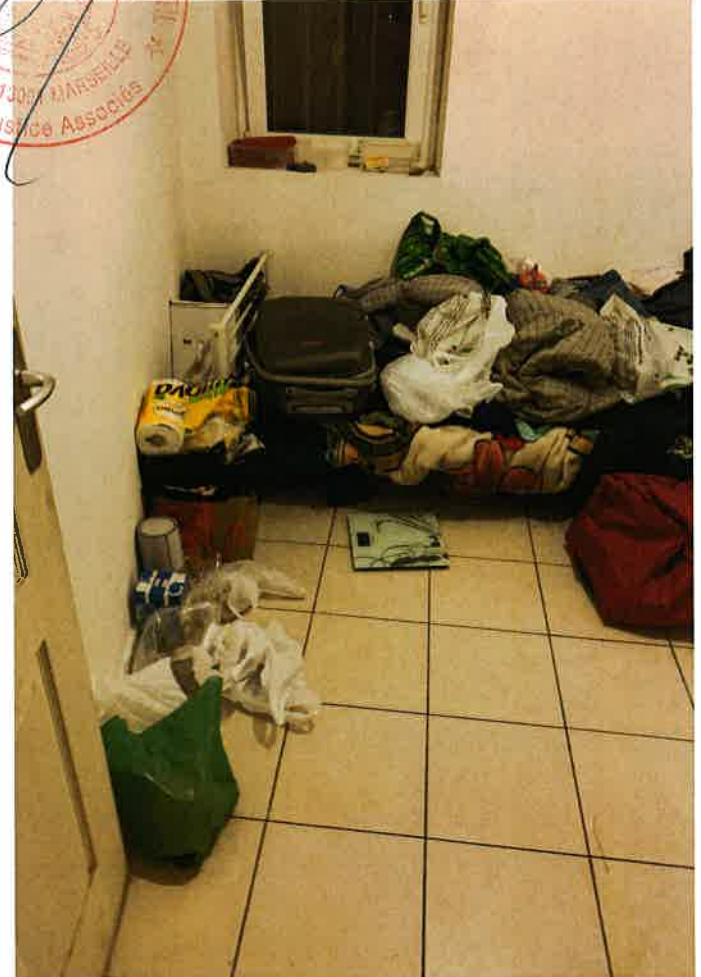


C.P. PLEASANT  
Pia  
MP  
de Justicia Asociados



# CHAMBRE 1





MAISON - LA  
BR  
JUSTICE ASSOCIATES  
7 - 12001 MARSEILLE  
LA





# SALLE DE BAIN

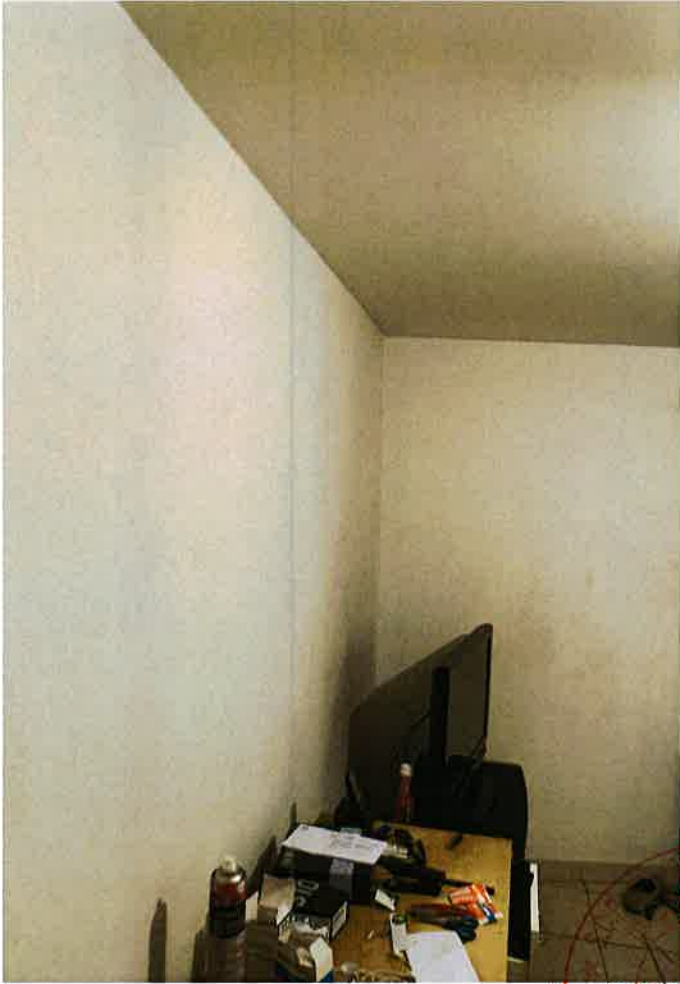




Red circular stamp with text: "MUSEUMS DE LULU" and "MUSEUMS DE LULU".



# SALON



PHOTOGRAPHED BY  
JUSTICE ASSOCIATES  
7/11/11



# CUISINE







# CHAMBRE 2





**EXTERIEUR**



ERITREA  
FEDERAL DEMOCRATIC  
REPUBLIC  
Ministry of Justice  
Prosecutors Office  
No. 10000  
Assefoula



S.C.P. FLAISANT - LAMBE  
Plusieur transport  
Lullu - 13001 MARSE  
rs de Justice Associes